

# INVITATION CHAMPIONNATS SUISSES ESPOIRS QUALIFICATION 2024

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JANVIER 2024 A BÂLE

## 1. INFORMATIONS GENERALES

**ORGANISATEUR EXECUTIF :**

Schwimmverein beider Basel

**LIEU :**

Hallenbad St. Jakobshalle

St. Jakobs-Strasse 390

4052 Basel

## 2. INFORMATIONS SUR LA COMPETITION

**CLASSIFICATION:**

Figures J2 et J3 selon le règlement 6.2.

**CATEGORIES D'AGE:**

Jeunesse 3 : 12 ans et moins, être en possession du test 3

Jeunesse 2 : 15 ans et moins, être en possession du test 4

Pour les compétiteurs masculins :

Jeunesse 3 : 12 ans et moins, doivent être en possession du test 3.

Jeunesse 2 : 16 ans et moins, doivent être en possession du test 4.

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



MAIS un ou plusieurs athlètes de la catégorie inférieure peuvent participer à la catégorie supérieure SANS avoir à être en possession du test requis par la catégorie supérieure ; il suffit qu'ils aient le test de leur catégorie d'adhésion.

#### CONDITIONS DE QUALIFICATION:

Selon le règlement 6.2, art. 4.1.2

#### PROGRAMME:

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions. Les Figures J2 auront lieu le samedi et les Figures J3 auront lieu le dimanche.

#### TIRAGE AU SORT:

- Figures : Disponibles dès le lundi 22 janvier 2024 à 12h00 sur le site internet [www.swiss-aquatics.ch/fr](http://www.swiss-aquatics.ch/fr).
- Jeunesse 2: Selon indication sur le site web [www.swiss-aquatics.ch/Règlements/Formulaires](http://www.swiss-aquatics.ch/Règlements/Formulaires)
- Ordre de départ des Figures J2 + J3 : Tirage au sort publié dans la liste de départ.

#### JURY:

##### Juges arbitres:

Livia Baeriswyl

##### Responsables des résultats:

Zsolt Tary et Christian Andermatten

##### Juges:

Chaque club participant est tenu, selon le règl. 6.2, art. 1.4.2, de mettre des juges à disposition **pour toute la durée de la compétition**. Les souhaits particuliers **ne sont pas autorisés**.

**Les inscriptions des clubs ne peuvent être acceptées que si suffisamment de juges sont inscrits conformément au règlement 6.2, article 1.4.2.**

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire 6.2.1 (SAAS\_Entries.xlsm), sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes.

L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Qualification inscription juges: **31 décembre 2023**

**Le Conflict of Interest Form** doit en outre être soumis **avec les inscriptions au plus tard le 31 décembre 2023** pour **cette compétition**.

## 3. ENTRIES

### FRAIS D'INSCRIPTION PAR START:

Figures : CHF 50.--

Après la compétition, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures!

### FORME D'INSCRIPTION:

Electronique, au moyen du formulaire 6.2.1. (SAAS\_Entries.xlsm).

### DELAJ D'INSCRIPTION:

**31 décembre 2023** à [artistic-swimming@swiss-aquatics.ch](mailto:artistic-swimming@swiss-aquatics.ch), et en cc. à [liviabaeriswyl@hotmail.com](mailto:liviabaeriswyl@hotmail.com), [zsolt@tary.ch](mailto:zsolt@tary.ch), [christian.andenmatten@gmx.ch](mailto:christian.andenmatten@gmx.ch) et [artistic@svbasel.ch](mailto:artistic@svbasel.ch).

**Veillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50 seront facturés.**

### PENALITES FINANCIERES:

Si une nageuse ou un groupe ne participe pas à la compétition sans annonce de retrait dans les délais impartis **après le 21 janvier 2024** les frais d'inscriptions seront facturés (selon le règlement 6.2 art. 1.3.3).

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat [artistic-swimming@swiss-aquatics.ch](mailto:artistic-swimming@swiss-aquatics.ch), cc. juge-arbitre [liviabaeriswyl@hotmail.com](mailto:liviabaeriswyl@hotmail.com) et responsables des résultats [zsolt@tary.ch](mailto:zsolt@tary.ch) et [christian.andenmatten@gmx.ch](mailto:christian.andenmatten@gmx.ch), **sinon elles ne sont pas valables.**

Si un certificat médical est fourni dans les trois (3) jours ouvrables, c'est-à-dire **jusqu'au mercredi, 31 janvier 2024** après la compétition, seul le montant des frais d'inscriptions sera facturé

### CONTROLES ANTIDOPAGE:

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment !

### HEBERGEMENT ET REPAS :

Le formulaire de commande de nourriture sera envoyé avec l'invitation. Il n'y aura pas de stand de nourriture et de boissons, sauf pour les juges qui se verront offrir de l'eau, du café et des fruits.

Hôtels recommandés:

Hotel Alfa: <https://www.alfa-hotel-birsfelden.ch/>

Hotel Ibis Budget (1-star): <https://all.accor.com/hotel/8211/index.de.shtml>

Hotel Ibis Style (3-star): <https://all.accor.com/hotel/9665/index.de.shtml>

Hotel Novotel Basel City (4-star): <https://all.accor.com/hotel/8215/index.de.shtml>

**CONTACT:**

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas :

[artistic@svbasel.ch](mailto:artistic@svbasel.ch)

Pour toute question générale sur la compétition et la participation :

[artistic-swimming@swiss-aquatics.ch](mailto:artistic-swimming@swiss-aquatics.ch)

**Swiss Aquatics Artistic Swimming**

Ressort Compétitions

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS

